



# États financiers

31 mars 2023

21 juin 2023

### **Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière**

La direction et le conseil d'administration sont responsables des états financiers ainsi que de toute autre information connexe. Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et renferment, s'il y a lieu, des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

Santé Ontario tient à respecter les normes les plus élevées en matière d'intégrité et de services aux patients. Pour protéger son actif, l'organisme a mis en place un ensemble solide et dynamique de contrôles et de procédés financiers internes traduisant un bon équilibre coûts-avantages. La direction a élaboré et maintient des contrôles financiers et administratifs, des systèmes d'information et des pratiques de gestion de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer les systèmes et pratiques de gestion, et des rapports sont remis au comité de vérification et des finances.

Pour la période se terminant le 31 mars 2023, il incombait au conseil d'administration de Santé Ontario, par l'intermédiaire du Comité des finances, de l'audit et des risques, de s'assurer que la direction avait assumé ses responsabilités en ce qui concerne la présentation de l'information financière et les contrôles internes. Le comité rencontre régulièrement la direction et la vérificatrice générale pour s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses fonctions respectives et pour examiner les états financiers avant de recommander leur approbation par le conseil d'administration. La vérificatrice générale a directement et pleinement accès au Comité des finances, de l'audit et des risques, en présence ou non de la direction, afin de discuter de sa vérification et de ses conclusions quant à l'intégrité de l'information financière et à l'efficacité des contrôles internes.

Les états financiers ont été examinés par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. Il incombe à la vérificatrice générale d'exprimer son opinion quant à savoir si les états financiers donnent une image fidèle des résultats conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Dans son rapport, la vérificatrice générale fait part de son examen et de son opinion.

Au nom de la direction de Santé Ontario,



Matthew Anderson,  
Président et directeur général



Elham Roushani, BSc, CPA, CA  
Directeur général des finances



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### À Santé Ontario

#### Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de Santé Ontario qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Santé Ontario au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de Santé Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Santé Ontario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si Santé Ontario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Santé Ontario.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Santé Ontario;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Santé Ontario à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Santé Ontario à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale,



Bonnie Lysyk, MBA, FCPA, FCA, ECA

Toronto (Ontario)  
Le 21 juin 2023

# État de la situation financière

Au 31 mars 2023  
(en milliers de dollars)

	2023	2022
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie	612 049	211 282
Sommes à recevoir du Ministère et des fournisseurs de services de santé (note 5)	1 651 319	1 383 906
Comptes débiteurs (note 6 et 22)	36 657	31 956
	<u>2 300 025</u>	<u>1 627 144</u>
<b>Passifs</b>		
Sommes dues au Ministère et aux fournisseurs de services de santé (note 7)	1 899 512	1 306 420
Comptes créditeurs et charges à payer (note 8 et 22)	264 685	113 585
Produits reportés (note 9)	174 273	238 874
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition (note 10)	5 226	177
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite (note 11)	1 700	1 857
Produits reportés liés aux immobilisations (note 12)	25 757	33 441
	<u>2 371 153</u>	<u>1 694 354</u>
<b>Dette nette</b>	<b>(71 128)</b>	<b>(67 210)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 13)	31 680	35 406
Charges payées d'avance et autres actifs (note 14)	40 584	32 940
	<u>72 264</u>	<u>68 346</u>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>1 136</b>	<b>1 136</b>

Engagements et éventualités (notes 19 et 20)

Garanties (note 21)

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

## Approuvé par le conseil d'administration



---

William Hatanaka  
Président du conseil d'administration



---

Lynda Hawton Kitamura  
Présidente du comité des finances,  
de l'audit et des risques

# États des résultats et de l'excédent accumulé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Produits</b>			
Ministère de la Santé	32 902 206	32 080 227	30 614 867
Ministère des Soins de longue durée	2 886 938	4 530 338	4 350 739
Amortissement des produits reportés liés aux immobilisations	11 054	12 896	19 326
Produits reportés (note 15)	4 235	32 067	29 566
Fonds de subvention	-	3 928	2 521
	<b>35 804 433</b>	<b>36 659 456</b>	<b>35 017 019</b>
<b>Charges</b>			
<b>Paiements de transfert (note 17)</b>			
Paiements de transfert aux fournisseurs de services de santé	32 233 711	31 461 958	30 068 421
Paiements de transfert au ministère des Soins de longue durée	2 886 938	4 530 338	4 350 739
<b>Résultats :</b>			
Prestation directe de programmes	621 364	601 515	533 568
Services généraux	42 499	45 216	41 701
Occupation	15 757	16 265	19 091
Ombudsman des patients (annexe 2)	4 164	4 164	3 499
	<b>35 804 433</b>	<b>36 659 456</b>	<b>35 017 019</b>
<b>Excédent d'exploitation annuel</b>	-	-	-
<b>Paiement de fonds excédentaires au ministère de la Santé (note 16)</b>	-	-	<b>(37 036)</b>
Actifs nets transférés vers Santé Ontario (note 3)	-	-	1 136
<b>Excédent annuel (déficit)</b>	-	-	<b>(35 900)</b>
Excédent accumulé, au début de l'exercice	1 136	1 136	37 036
<b>Excédent accumulé, à la fin de l'exercice</b>	<b>1 136</b>	<b>1 136</b>	<b>1 136</b>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

## État de l'évolution de la dette nette

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Dette nette, au début de l'exercice</b>	(67 210)	(67 210)	(33 602)
Excédent annuel (déficit)	-	-	(35 900)
Actifs non financiers transférés vers Santé Ontario (note 3)	-	-	(4 568)
Évolution des actifs non financiers :			
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 13)	(5 215)	(11 708)	(4 090)
Cession d'immobilisations corporelles (note 13)	-	1	39
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	11 230	15 433	21 240
Évolution des charges payées d'avance et autres actifs non financiers	-	(7 644)	(10 329)
Évolution de la dette nette	<b>6 015</b>	<b>(3 918)</b>	<b>(33 608)</b>
<b>Dette nette, à la fin de l'exercice</b>	<b>(61 195)</b>	<b>(71 128)</b>	<b>(67 210)</b>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

## État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>Opérations d'exploitation :</b>		
Excédent annuel (déficit)	-	(35 900)
Évolution des postes hors trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	15 433	21 240
Comptabilisation des produits en capital reportés (note 12)	(12 896)	(19 287)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles (note 13)	1	39
Diminution (augmentation) des :		
Sommes à recevoir du Ministère et des fournisseurs de services de santé	(267 413)	(982 161)
Comptes débiteurs	(4 701)	(6 935)
Charges payées d'avance et autres actifs non financiers	(7 644)	(10 329)
Sommes dues au Ministère et aux fournisseurs de services de santé	593 092	991 974
Comptes créditeurs et charges à payer	151 100	(147 794)
Avantages complémentaires postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite (note 11)	(157)	(474)
Produits reportés (note 9)	(64 601)	234 934
Soldes hors trésorerie transférés vers Santé Ontario (note 3)	-	11 826
	<hr/> 402 214	<hr/> 57 133
<b>Opérations de capital :</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 13)	(11 708)	(4 090)
<b>Opérations de financement :</b>		
Apports affectés reçus liés aux immobilisations (note 12)	5 212	4 051
Paiements liés à des obligations découlant d'un contrat de location-acquisition (note 10)	5 049	(336)
	<hr/> 10 261	<hr/> 3 715
<b>Augmentation de la trésorerie</b>	<b>400 767</b>	<b>56 758</b>
<b>Trésorerie, au début de l'exercice</b>	<b>211 282</b>	<b>154 524</b>
<b>Trésorerie, à la fin de l'exercice</b>	<b>612 049</b>	<b>211 282</b>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.



# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

## 1. Nature des activités

Santé Ontario (l'organisme) est un organisme de la Couronne constitué le 6 juin 2019 en vertu de la *Loi de 2019 pour des soins interconnectés* (la Loi). La Loi représente un élément essentiel du plan du gouvernement visant à établir un réseau de soins de santé intégré. L'organisme est responsable de la mise en œuvre des stratégies liées au système de santé élaborées par le ministère de la Santé (le Ministère), le ministère des Soins de longue durée (MSLD), et de la gestion des besoins en services de santé dans l'Ontario conformément aux stratégies liées au système de santé du Ministère afin de veiller à la qualité et la durabilité du système de santé provincial. Les objectifs de l'organisme sont énoncés dans la Loi et les règlements connexes de l'Ontario.

La Loi autorise la ministre de la Santé (la Ministre) à transférer des actifs, des passifs, des droits, des obligations et des employés de certains organismes du gouvernement vers Santé Ontario, un prestataire de services de santé ou un réseau de prestation de soins intégré. La Loi autorise également la Ministre à dissoudre ces organismes de transfert.

Les transferts suivants ont été réalisés au cours de l'exercice précédent :

Le 15 mars 2021, la Ministre a émis un arrêté de transfert destiné au Réseau Trillium pour le don de vie. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, les employés, les actifs, les passifs, les droits et les obligations du Réseau Trillium ont été pleinement transférés vers Santé Ontario.

Le 17 mars 2021, la ministre a émis des arrêtés de transfert simultanés destinés à chacun des 14 réseaux locaux d'intégration de services de santé (RLISS) de la province. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, les RLISS ont transféré les droits et les obligations des ententes de responsabilisation en matière de services avec les fournisseurs de services de santé (FSS) vers Santé Ontario. De plus, certains employés occupant des postes précis, avec des actifs, des passifs, des droits et obligations définis, comme indiqué dans l'arrêté de transfert, ont été transférés vers Santé Ontario.

Le 17 novembre 2021, la ministre de la Santé a émis un arrêté de transfert destiné à CorHealth Ontario (CorHealth). Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021, les employés, les actifs, les passifs, les droits et les obligations de CorHealth ont été pleinement transférés vers Santé Ontario.

Aucun arrêté de transfert n'a été émis au cours de l'exercice financier.

L'organisme est essentiellement financé par la province de l'Ontario par l'intermédiaire du ministère de la Santé et du ministère des Soins de longue durée. En tant que société de la Couronne de la province de l'Ontario, l'organisme est exonéré de l'impôt sur le revenu.

## 2. Principales méthodes comptables

### Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public du Canada et tiennent compte des importantes conventions comptables suivantes.

# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

## Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés à la période à laquelle les opérations ou événements qui les génèrent se produisent, comme décrit plus bas. Tous les produits sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice, excepté lorsque la comptabilité d'exercice ne peut pas être déterminée avec une certitude raisonnable ou lorsque l'estimation n'est pas réaliste.

### (i) Transferts gouvernementaux

Les transferts du ministère de la Santé et du ministère des Soins de longue durée à d'autres entités du gouvernement sont appelés des transferts gouvernementaux.

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés à titre de produits reportés lorsque les critères d'admissibilité pour l'utilisation du transfert, ou les conditions ainsi que les mesures et communications de l'organisme relatives à l'utilisation du transfert, créent un passif. Ces transferts sont comptabilisés comme produits si les conditions sont respectées et, le cas échéant, si l'organisme respecte à l'utilisation convenue du transfert.

Tous les autres transferts gouvernementaux, sans modalités pour l'utilisation du transfert, sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que l'organisme satisfait aux critères d'admissibilité.

Les transferts gouvernementaux reçus pour l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés à titre de produits reportés liés aux immobilisations et sont amortis selon la même méthode que les immobilisations associées.

Les paiements de transfert aux fournisseurs de services de santé (FSS) pour les activités hospitalières du ministère de la Santé et pour les activités de soins de longue durée du ministère des Soins de longue durée sont fondés sur les modalités énoncées dans l'entente de responsabilisation des FSS conclue avec Santé Ontario, y compris les modifications apportées au cours de l'année. La trésorerie associée à ces paiements de transfert passe directement du ministère de la Santé et du ministère des Soins de longue durée aux FSS et ne passe pas par le compte bancaire de Santé Ontario. Santé Ontario s'assure que les paiements réalisés pour des activités hospitalières et de soins de longue durée sont en conformité et qu'ils ne dépassent pas les affectations approuvées dans les ententes en vigueur. Les sommes prévues pour les activités hospitalières et de soins de longue durée sont présentées à la note 17.

### (ii) Autres produits et financement de subventions

L'organisme a reçu l'approbation de la lieutenante-gouverneure de l'Ontario de recevoir des fonds d'autres sources que le ministère de la Santé et de générer des produits en lien avec des activités précises comme indiqué dans le décret 322/2020. Les autres produits et recouvrements, non assortis de conditions, sont comptabilisés à titre de produits lorsque le transfert est autorisé et que l'organisme satisfait aux critères d'admissibilité.

Les apports non gouvernementaux avec des affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre de produits reportés si les conditions de leur utilisation, ou les conditions ainsi que les mesures et communications de l'organisme relatives à l'utilisation du transfert, créent un passif. Ces ressources sont comptabilisées à titre de produits si les conditions sont respectées et, le cas échéant, si l'organisme respecte l'utilisation convenue du transfert.

# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

## Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les services reçus pendant l'année est imputé aux charges.

Les charges comprennent les subventions et les paiements de transfert versés aux bénéficiaires en vertu d'ententes de financement. Les subventions et transferts sont comptabilisés en tant que charges lorsque le transfert est autorisé et que le bénéficiaire satisfait aux critères d'admissibilité. Les recouvrements liés aux transferts sont comptabilisés en tant que réduction des dépenses et en tant que réduction des produits lorsque le recouvrement est raisonnablement estimé et susceptible de se produire. En raison de ce processus, les charges de chaque année seront égales aux produits dans les états des résultats et l'excédent accumulé.

## Trésorerie

L'organisme considère les dépôts bancaires comme de la trésorerie.

## Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Lors de périodes ultérieures, les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût amorti après dépréciation, le cas échéant. Les actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti y compris la trésorerie, les sommes à recevoir du Ministère et des fournisseurs de services de santé, les comptes débiteurs, les sommes dues au Ministère et aux fournisseurs de services de santé, les comptes créditeurs et charges à payer.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Les coûts liés aux immobilisations comprennent les coûts directement liés à l'acquisition, la conception, la construction, le développement, l'amélioration ou le perfectionnement des immobilisations corporelles. Les coûts associés à la main-d'œuvre interne et de tiers sont comptabilisés comme des logiciels en lien avec le développement de projets de technologie de l'information.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie estimée de l'actif, comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Matériel informatique	4 ans
Logiciels	3 ans
Logiciels – applications commerciales développées à l'interne	3-10 ans
Mobilier de bureau et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail restante

Au cours de l'exercice, un pavillon qui était inclus dans les terrains et bâtiments a été transféré au Réseau universitaire de santé pour une valeur nominale dans le cadre d'une convention d'achat. Le Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement a approuvé le transfert de ce pavillon le 31 mars 2022. L'organisme et le Réseau universitaire de santé ont signé une convention d'achat en vigueur au

# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

1<sup>er</sup> avril 2022. Ce pavillon était inclus dans les terrains et bâtiments qui avaient été transférés à l'organisme par Action Cancer Ontario. Il s'agissait à l'origine d'une donation de la Société canadienne du cancer, Division de l'Ontario. Cette donation avait été comptabilisée à une valeur nominale, car sa juste valeur n'a pu être raisonnablement déterminée au moment de la réception du don.

Lorsqu'une immobilisation ne présente plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, le différentiel de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en gain ou en perte, selon le cas, dans l'état des résultats et l'excédent accumulé.

Pour l'actif acquis ou mis en usage au cours de l'exercice, l'amortissement est calculé pour les mois restants.

## Charges de retraite

Conformément à un décret, l'organisme est un employeur en vertu du Régime de retraite de la fonction publique (RRFP), auquel les nouveaux employés sont inscrits. Le décret permet aux employés membres du Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP) à la date du transfert vers Santé Ontario de rester membres de ce régime. Les employés représentés par des agents négociateurs participent au RRFP ou au HOOPP, comme stipulé dans leur convention collective.

L'organisme comptabilise sa participation au RRFP ou au HOOPP, des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées, comme des régimes à cotisations déterminées, étant donné que l'organisme ne dispose pas des renseignements nécessaires pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. Les cotisations de l'organisme sont donc comptabilisées comme si les régimes étaient des régimes à cotisations déterminées, et sont passées en charges au moment où elles sont exigibles.

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'organisme administrait le régime de retraite des employés de Santé Ontario (Ontario Health Employees' Retirement Plan), un régime de retraite à cotisation déterminée pour les employés transférés depuis CyberSanté Ontario. Les investissements étaient gérés par la Financière Sun Life du Canada. Les cotisations de l'organisme au régime sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, à la suite d'un décret, l'organisme a transféré les employés qui étaient membres du régime de retraite à cotisation déterminée vers le RRFP.

Le 22 avril 2022, l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) a approuvé la liquidation du régime à compter du 28 février 2022. Après le 31 mars 2023, les cotisations du régime de retraite à cotisation déterminée ont été entièrement réglées et distribuées selon la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*.

## Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite

Le coût des avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et est passé en charges au moment où les services sont rendus. Les ajustements à ces charges découlant des changements d'estimations et les gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimée du reste des années de service des groupes de salariés concernés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

## Utilisation des estimations

La préparation des états financiers exige que la direction réalise des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés au titre de l'actif et du passif et sur la divulgation du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Les postes assujettis à ces estimations et hypothèses comprennent les charges relatives aux dépenses en médicaments, les comptes créditeurs et charges à payer, les sommes à recevoir du ministère et des fournisseurs de services de santé et dues au ministère et aux fournisseurs de services de santé, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, et les avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## 3. Transferts vers Santé Ontario

Il n'y a pas eu de transferts au cours de l'exercice. Au cours de l'exercice précédent, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, les employés, l'actif, le passif, les droits et obligations du Réseau Trillium pour le don de vie et les employés autres que ceux des soins à domicile des RLISS et leurs passifs ont été pleinement transférés vers Santé Ontario sans indemnisation. Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, les employés, les actifs, les passifs, les droits et les obligations de CorHealth Ontario ont été pleinement transférés vers Santé Ontario, sans indemnisation. L'actif net transféré vers l'organisme fondé sur les valeurs comptables au 31 mars 2021 du Réseau Trillium pour le don de vie et des RLISS et au 30 novembre 2021, de CorHealth Ontario était de 1 136 \$.

	Réseau Trillium \$	RLISS \$	CorHealth Ontario \$	Transferts 2022 \$
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie	11 802	-	1 160	12 962
Comptes débiteurs	1 419	1 874	215	3 508
	<u>13 221</u>	<u>1 874</u>	<u>1 375</u>	<u>16 470</u>
<b>Passifs</b>				
Comptes créditeurs et charges à payer	6 180	1 874	624	8 678
Sommes dues au ministère de la Santé	7 039	-	285	7 324
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite	-	-	317	317
Produits reportés	-	-	230	230
Apports reportés liés aux immobilisations (note 12)	3 288	-	65	3 353
	<u>16 507</u>	<u>1 874</u>	<u>1 521</u>	<u>19 902</u>
<b>Actif net (dette)</b>	(3 286)	-	(146)	(3 432)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles (note 13)	3 772	-	65	3 837
Charges payées d'avance et autres actifs	649	-	82	731
	<u>4 421</u>	<u>-</u>	<u>147</u>	<u>4 568</u>
<b>Actif net (dette) et actifs non financiers transférés vers Santé Ontario</b>	<u>1 135</u>	<u>-</u>	<u>1</u>	<u>1 136</u>

# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

## 4. Trésorerie

La trésorerie comprend un montant de 338 \$ (332 \$ en 2022) détenu en dépôt fiduciaire au cas où d'anciens membres déposeraient une demande. L'encaisse affectée détenue au début de l'exercice (88 \$ en 2022) pour dotation a été transférée au cours de l'exercice au titre d'un acte d'attribution à un syndic substitué. Ces sommes sont assujetties à des affectations d'origine externe et ne sont pas disponibles pour une utilisation générale.

## 5. Sommes à recevoir du Ministère et des fournisseurs de services de santé

	2023	2022
	\$	\$
Sommes à recevoir du ministère de la Santé	1 126 206	1 266 538
Sommes à recevoir du ministère des Soins de longue durée	7 318	387
Sommes à recevoir des fournisseurs de services de santé	517 795	116 981
	<u>1 651 319</u>	<u>1 383 906</u>

## 6. Comptes débiteurs

	2023	2022
	\$	\$
TVH récupérable	15 329	13 912
Comptes débiteurs liés aux rabais sur les médicaments	6 609	4 563
Autres comptes débiteurs	14 719	13 481
	<u>36 657</u>	<u>31 956</u>

## 7. Sommes dues au Ministère et aux fournisseurs de services de santé

	2023	2022
	\$	\$
Sommes dues au ministère de la Santé	949 296	243 635
Sommes dues au ministère des Soins de longue durée	17 189	12 277
Sommes dues aux fournisseurs de services de santé	933 027	1 050 508
	<u>1 899 512</u>	<u>1 306 420</u>

## 8. Comptes créditeurs et charges à payer

	2023	2022
	\$	\$
Engagements liés au commerce	219 977	67 327
Charges à payer	44 370	45 926
Sommes détenues par un tiers au titre d'un régime de retraite (note 4)	338	332
	<u>264 685</u>	<u>113 585</u>

# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

## 9. Produits reportés

a) L'évolution dans le solde des produits reportés est la suivante :

	<b>Ministère de la Santé</b>	<b>Autres bailleurs de fonds</b>	<b>Total 2023</b>	<b>Total 2022</b>
	\$	\$	\$	\$
Produits reportés – au début de l'exercice	236 663	2 211	238 874	3 710
Transférés vers Santé Ontario (note 3)	-	-	-	230
Fonds reçus	36 556 505	8 025	36 564 530	35 210 873
Sommes comptabilisées à titre de produits	(36 615 378)	(8 541)	(36 623 919)	(34 971 849)
Sommes utilisées pour l'acquisition d'immobilisations (note 13)	(5 212)	-	(5 212)	(4 090)
	(64 085)	(516)	(64 601)	234 934
Produits reportés – à la fin de l'exercice	<u>172 578</u>	<u>1 695</u>	<u>174 273</u>	<u>238 874</u>

b) Le solde des produits reportés à la fin de la période est grevé d'affectations aux fins suivantes :

	<b>Ministère de la Santé</b>	<b>Autres bailleurs de fonds</b>	<b>Total 2023</b>	<b>Total 2022</b>
	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs de services de santé par le biais des régions	171 203	-	171 203	235 088
Services de cancérologie et de dépistage	-	30	30	62
Réseau de soins virtuels	-	13	13	111
Recherche et éducation	-	-	-	125
Fonds de dotation et affectés	-	1 652	1 652	963
Inforoute Santé du Canada	-	-	-	950
Autre	1 375	-	1 375	1 575
	<u>172 578</u>	<u>1 695</u>	<u>174 273</u>	<u>238 874</u>

# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

## 10. Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition

L'organisme possède des contrats de location-acquisition pour du matériel informatique, dont les taux d'intérêt vont de 4,51 % à 6,10 % et des options d'achat à prix incitatif de 1 \$ à la fin de la location. Le matériel informatique est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur sa durée de vie utile de quatre ans. Les paiements de location minimaux à venir se terminant en octobre 2026 avec le solde des obligations des contrats sont présentés ci-dessous.

	2023	2022
	\$	\$
2023	-	185
2024	1 749	-
2025	1 749	-
2026	1 749	-
2027	283	-
Total des paiements de location minimaux	5 530	185
Frais d'intérêts	(304)	(8)
Solde des obligations	5 226	177
Moins : tranche à court terme	(1 574)	(177)
Obligations à long terme découlant des contrats de location-acquisition	3 652	-

Les frais d'intérêts sur les contrats de location-acquisition pendant la période se sont élevés à 202 \$ (23 \$ en 2022).

## 11. Charges de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

### Régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées

L'organisme emploie 1 753 employés membres du Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP) et 1 464 employés membres du Régime de retraite de la fonction publique (RRFP). Il s'agit de deux régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées, et les membres recevront des prestations en fonction de la durée de service et de la moyenne annualisée de leurs revenus.

Les cotisations versées aux régimes interentreprises par l'organisme au nom de ses employés pendant la période visée s'élevaient à 25 700 \$ (18 815 \$ en 2022) et sont comptabilisées dans la charge Salaires et avantages sociaux, détaillée à la note 17.

### Régime de retraite des employés de CyberSanté Ontario

L'organisme avait 645 employés qui étaient membres du régime de retraite des employés de Santé Ontario (Ontario Health Employees' Retirement Plan) avant leur transfert vers le RRFP le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les cotisations versées par l'organisme à ce régime de retraite à cotisation déterminée pour la période s'élevaient à 0 \$ (2 160 \$ en 2022) et sont comptabilisées dans la charge Salaires et avantages sociaux, détaillée à la note 17.



# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

## Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite

Un régime fermé d'avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite couvrant les soins médicaux et dentaires des employés retraités avant le 1er janvier 2006 a été transféré à l'organisme le 2 décembre 2019. Les prestations versées au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023 s'élevaient à 116 \$ (172 \$ en 2022). Le rapport d'évaluation actuarielle des avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite est daté du 31 mars 2022 et a été extrapolé jusqu'au 31 mars 2025.

Les renseignements relatifs aux avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite de l'organisme figurent ci-dessous :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Obligation au titre des prestations constituées	854	937
Gains (pertes) actuariel(le)s non amorti(e)s	846	920
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite	<u>1 700</u>	<u>1 857</u>

L'évolution du passif au titre des avantages sociaux futurs durant la période est présentée comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite – solde d'ouverture	1 857	2 014
Frais d'intérêts	33	45
Cotisations de capitalisation	(116)	(172)
Amortissement des gains actuariels	(74)	(30)
Avantages complémentaires postérieurs à l'emploi autres que les prestations du régime de retraite – solde de fermeture	<u>1 700</u>	<u>1 857</u>

La valeur actualisée déterminée par calcul actuariel de l'obligation de prestations constituées est mesurée en fonction des meilleures estimations de la direction fondées sur des hypothèses reflétant la conjoncture économique et les mesures prévues les plus probables, comme suit :

Taux d'actualisation	3,75 %
Taux tendanciels des soins de santé complémentaires	De 5,4167 % en 2024 à 3,75 % en 2029 et après
Taux tendanciels des frais dentaires	3,75 %
Années de service restantes des salariés	9 ans

# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

## 12. Apports reportés liés aux immobilisations

La variation du solde des apports reportés liés aux immobilisations est présentée comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
Solde au début de la période	33 441	45 324
Transférés vers Santé Ontario (note 3)	-	3 353
Montants reçus liés aux immobilisations	5 212	4 051
Moins : sommes comptabilisées à titre de produits	(12 896)	(19 287)
Solde à la fin de la période	<u>25 757</u>	<u>33 441</u>

## 13. Immobilisations corporelles

	<b>2023</b>			
	<b>Début de l'exercice</b>	<b>Acquisitions d'immobilisations</b>	<b>Cession d'immobilisations</b>	<b>Fin de l'exercice</b>
<b>Coût</b>	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	117 797	11 708	(22 086)	107 419
Logiciels	190 285	-	(21 961)	168 324
Mobilier et équipement	17 664	-	(8 958)	8 706
Améliorations locatives	27 439	-	-	27 439
Terrains et bâtiments	1	-	(1)	-
	<u>353 186</u>	<u>11 708</u>	<u>(53 006)</u>	<u>311 888</u>

	<b>2023</b>			
	<b>Début de l'exercice</b>	<b>Acquisitions d'immobilisations</b>	<b>Cession d'immobilisations</b>	<b>Fin de l'exercice</b>
<b>Cumul des amortissements</b>	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	105 144	7 727	(22 086)	90 785
Logiciels	172 606	5 986	(21 961)	156 631
Mobilier et équipement	16 949	409	(8 958)	8 400
Améliorations locatives	23 081	1 311	-	24 392
	<u>317 780</u>	<u>15 433</u>	<u>(53 005)</u>	<u>280 208</u>

# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

	<b>2022</b>				
	<b>Début de l'exercice</b>	<b>Transférés vers Santé Ontario (note 3)</b>	<b>Acquisitions d'immobilisations</b>	<b>Cession d'immobilisations</b>	<b>Fin de l'exercice</b>
<b>Coût</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Matériel informatique	117 363	1 542	3 812	(4 920)	117 797
Logiciels	188 477	1 440	499	(131)	190 285
Mobilier et équipement	15 864	1 802	-	(2)	17 664
Améliorations locatives	22 292	5 147	-	-	27 439
Terrains et bâtiments	1	-	-	-	1
Travaux en cours	221	-	(221)	-	-
	<b>344 218</b>	<b>9 931</b>	<b>4 090</b>	<b>(5 053)</b>	<b>353 186</b>

	<b>2022</b>				
	<b>Début de l'exercice</b>	<b>Transférés vers Santé Ontario (note 3)</b>	<b>Acquisitions d'immobilisations</b>	<b>Cession d'immobilisations</b>	<b>Fin de l'exercice</b>
<b>Cumul des amortissements</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Matériel informatique	99 892	1 150	8 983	(4 881)	105 144
Logiciels	161 591	1 436	9 710	(131)	172 606
Mobilier et équipement	14 841	1 492	618	(2)	16 949
Améliorations locatives	19 136	2 016	1 929	-	23 081
	<b>295 460</b>	<b>6 094</b>	<b>21 240</b>	<b>(5 014)</b>	<b>317 780</b>

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>		
Matériel informatique	16 634	12 653
Logiciels	11 693	17 679
Mobilier et équipement	306	715
Améliorations locatives	3 047	4 358
Terrains et bâtiments	-	1
	<b>31 680</b>	<b>35 406</b>

# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

## 14. Charges payées d'avance et autres actifs

	2023	2022
	\$	\$
Maintenance du matériel informatique et des logiciels payée d'avance	39 752	32 278
Autres charges payées d'avance et autres actifs	832	662
	<u>40 584</u>	<u>32 940</u>

## 15. Autres produits

Santé Ontario a reçu l'approbation de la lieutenante-gouverneure de l'Ontario de recevoir des fonds d'autres sources que le ministère et de générer des produits en lien avec les activités précises suivantes, comme indiqué dans le décret du 26 février 2020 :

a) recevoir des fonds d'organismes de bienfaisance ou d'organismes gouvernementaux afin de mener ou de financer de la recherche ou d'entreprendre d'autres projets qui sont compatibles avec les objets de Santé Ontario;

b) percevoir des recettes sous la forme de frais de service selon une formule de recouvrement des coûts pour la fourniture de médicaments, la prestation de services de soins à distance et de soins virtuels liés aux technologies à des fournisseurs de soins de santé et à d'autres organisations qui appuient la prestation de soins de santé.

	2023	2022
	\$	\$
Rabais sur les médicaments	26 663	20 656
Gestion des soins à distance	2 243	3 092
Projets à frais recouvrables	1 830	3 173
Services de connectivité des soins virtuels	887	1 078
Détachements	281	1 011
Autre	163	556
	<u>32 067</u>	<u>29 566</u>

## 16. Paiement des fonds excédentaires au ministère de la Santé

En vertu de l'article 16.4(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, une entité peut payer au Trésor tout fond qui est déterminé comme un excédent par rapport à ses besoins actuels. Santé Ontario a effectué un paiement de 0 \$ (37 036 \$ en 2022) au ministère de la Santé.

# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

## 17. Charges d'exploitation par article

	2023	2022
	\$	\$
<b>Paiements de transfert aux fournisseurs de services de santé</b>		
Activités hospitalières	24 389 374	22 401 267
Programmes cliniques – cancer et dépistage	1 640 786	1 323 193
Programmes cliniques – médicaments	846 283	713 513
Programmes cliniques – soins rénaux et greffe	733 752	701 534
Programme de tests de dépistage de la COVID-19	135 688	1 564 941
Programmes de santé mentale communautaires	1 061 615	982 582
Services de soutien communautaire	780 378	758 156
Centre de santé communautaire	522 338	521 907
Services d'assistance et de logement avec services de soutien	415 480	389 592
Dépendances	334 478	287 621
Autre	601 786	424 115
	<u>31 461 958</u>	<u>30 068 421</u>
<b>Paiements de transfert au ministère des Soins de longue durée</b>		
Activités de soins de longue durée	4 530 338	4 350 739
Sous-total	<u>4 530 338</u>	<u>4 350 739</u>
<b>Dépenses d'exploitation :</b>		
Salaires et avantages sociaux	351 485	316 988
Assistance et maintenance de la technologie de l'information	104 757	108 754
Acquisition de services	140 430	78 430
Fournitures médicales, de dépistage et de laboratoire	20 434	37 545
Amortissements	15 433	21 240
Coûts d'occupation	16 502	19 312
Autres charges d'exploitation	18 118	15 551
Perte sur cession	1	39
Sous-total	<u>667 160</u>	<u>597 859</u>
Charges totales	<u>36 659 456</u>	<u>35 017 019</u>

Dans le cadre des paiements de transfert, les paiements de transfert qui représentent 32 246 168 \$ (29 844 720 \$ en 2022) passent directement du ministère de la Santé et du ministère des Soins de longue durée aux fournisseurs de services de santé, sans passer par le compte bancaire de Santé Ontario.

# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

## 18. Opérations entre apparentés

L'organisme est une partie liée à d'autres organismes qui sont contrôlés par la province ou sous influence notable de celle-ci. Les opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établi et convenu par les apparentés.

Les transactions avec ces apparentés ont été les suivantes :

- a) En vertu de la Loi, la lieutenant-gouverneure en conseil nomme les membres du conseil d'administration de l'organisme. Le montant total de la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration au cours de la période visée s'élevait à 73 \$ (108 \$ en 2022).
- b) L'organisme a engagé des dépenses de 19 285 \$ (18 503 \$ en 2022) auprès d'Acronym Solutions Inc. (anciennement Hydro One Telecom Inc.) pour des services de réseau et de télécommunications.
- c) L'organisme a engagé des dépenses de 3 384 \$ (6 144 \$ en 2022) et 2 376 \$ (2 361 \$ en 2022) pour les charges liées à la location de bureaux et d'autres dépenses liées aux installations d'Infrastructure Ontario et du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, respectivement. Au 31 mars, les comptes créditeurs et charges à payer comprennent 396 \$ (990 \$ en 2022) à verser à Infrastructure Ontario et au ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs.
- d) L'organisme a enregistré des charges de 672 \$ (660 \$ en 2022) pour la prestation de services administratifs et d'autres services d'assistance du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs. Au 31 mars, les comptes créditeurs et charges à payer comprennent 150 \$ (108 \$ en 2022) en lien avec ces services.

## 19. Engagements

L'organisme a plusieurs engagements contractuels pluriannuels liés à la location de bureaux, à l'exploitation et aux services de technologie de l'information. Les paiements qu'exigent ces contrats sont les suivants :

	Loyer de base	Exploitation et services de technologie de l'information	Total
	\$	\$	\$
2024	5 592	33 378	38 970
2025	4 796	668	5 464
2026	3 976	668	4 644
2027	3 715	668	4 383
2028 et après	2 318	611	2 929
	<u>20 397</u>	<u>35 993</u>	<u>56 390</u>

L'organisme est tenu de payer les impôts fonciers et les charges d'exploitation associés aux bureaux, ce qui représente 7 437 \$ (9 309 \$ en 2022).

# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

## 20. Éventualités

L'organisme est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (HIROC), le régime d'autoassurance créé par les hôpitaux et d'autres organismes. Si le total des primes payées ne suffit pas pour régler les réclamations, l'organisme sera tenu de fournir des fonds supplémentaires à titre de participant au régime. Depuis sa création, le HIROC a accumulé un excédent non affecté qui représente le total des primes payées par tous les assurés cotisants, majoré des produits de placements et minoré de l'obligation au titre des réserves et des charges pour réclamations et des charges d'exploitation.

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme est soumis à plusieurs réclamations réelles et potentielles. La direction a enregistré sa meilleure estimation du passif potentiel lié à ces réclamations lorsqu'il est probable qu'un passif existe et qu'il peut être estimé. Dans d'autres cas, l'issue des réclamations ne peut pas être déterminée à ce stade.

Toutes les pertes supplémentaires liées aux réclamations seront comptabilisées pendant l'exercice au cours duquel l'élément passif peut être estimé ou des ajustements à tout montant comptabilisé sont jugés nécessaires.

## 21. Garanties

### Indemnisation des administrateurs et des dirigeants

Les règlements administratifs de l'organisme prévoient l'indemnisation de ses administrateurs et dirigeants, des anciens administrateurs et dirigeants et des autres personnes qui ont siégé à des comités du conseil, pour les frais engagés en rapport avec des actions en justice, des poursuites et autres litiges découlant de leurs services, et pour tous les autres frais engagés ou subis dans le cadre de leurs fonctions. Cette indemnisation ne s'applique pas aux frais qui résultent d'une malhonnêteté, d'une négligence volontaire ou d'une faute de leur part.

La nature de cette indemnisation ne permet pas à l'organisme d'estimer de manière raisonnable le montant maximal qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. Pour compenser des versements éventuels, l'organisme a souscrit auprès du HIROC une assurance responsabilité maximale pour ses administrateurs et dirigeants. L'organisme n'a versé aucune somme au titre de ces indemnisations et aucun montant ne figure dans les états financiers ci-joints au titre de cette éventualité.

### Autres conventions relatives aux indemnisations

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme conclut des accords relatifs à l'indemnisation de tiers. Cela comprend l'indemnisation des propriétaires des locaux loués par l'organisme; l'indemnisation du Ministère en cas de réclamations, d'actions en justice, de poursuites et d'autres litiges fondés sur des actes ou omissions des groupes représentant les médecins, radiologistes, gynécologues et oncologues selon certaines modalités de financement; et l'indemnisation des hôpitaux d'accueil participant au programme intégré de cancérologie en cas de réclamations, d'actions en justice, de coûts, de dommages-intérêts et de charges résultant de tout manquement de l'organisme à ses obligations aux termes de l'entente d'intégration des programmes de lutte contre le cancer et des documents connexes.

# Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

Bien que les modalités relatives à ces indemnités varient selon l'entente sous-jacente, elles sont généralement prolongées pendant la durée de l'entente. Dans la plupart des cas, l'entente ne prévoit pas de limite sur le montant potentiel maximal des indemnités, ce qui empêche l'organisme de faire une estimation raisonnable de son exposition potentielle maximale. L'organisme n'a versé aucune somme au titre de ces indemnités et aucun montant ne figure dans les états financiers ci-joints au titre de cette éventualité.

## 22. Gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à certains risques financiers, notamment le risque lié au crédit et le risque lié aux liquidités.

### Risque lié au crédit

Le risque lié au crédit découle de la trésorerie détenue auprès d'institutions financières et de l'exposition aux comptes débiteurs en souffrance. La trésorerie est détenue auprès de grandes institutions financières qui affichent des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de notation, ce qui réduit l'exposition au risque lié au crédit. Le risque lié aux comptes débiteurs est minime, car la plupart des comptes débiteurs sont à recevoir des gouvernements et provinciaux ou d'organismes contrôlés par ceux-ci. Le risque lié au crédit associé aux comptes débiteurs est atténué par les pratiques de recouvrement et la surveillance régulière des comptes.

L'exposition maximale au risque lié au crédit de l'organisme en lien avec les comptes débiteurs se présente comme suit :

	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 91 jours	Total 2023	Total 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
TVH récupérable	15 329	-	-	-	15 329	13 912
Autres comptes débiteurs	19 660	25	1 639	4	21 328	18 044
Total des comptes débiteurs	34 989	25	1 639	4	36 657	31 956

Aucune provision pour perte de valeur n'a été comptabilisée dans les montants ci-dessus (0 \$ en 2022).

### Risque lié aux liquidités

Le risque lié aux liquidités désigne le risque que l'organisme ne soit pas en mesure de régler ses obligations en matière de flux de trésorerie lorsqu'elles sont exigibles. L'exposition de l'organisme au risque lié aux liquidités est minime, car la majorité du financement provient principalement de la province de l'Ontario. L'organisme atténue le risque lié aux liquidités en surveillant et en contrôlant les activités financières et les sorties de trésorerie attendues.



## Notes accompagnant les états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant établit les responsabilités contractuelles :

	0 à 30 jours \$	31 à 60 jours \$	61 à 90 jours \$	Plus de 91 jours \$	Total 2023 \$	Total 2022 \$
Engagements liés au commerce	217 978	1 834	24	141	219 977	67 327
Charges à payer	44 370	-	-	-	44 370	45 926
Sommes détenues par un tiers au titre d'un régime de retraite	-	-	-	338	338	332
Total des comptes créditeurs	262 348	1 834	24	479	264 685	113 585

### 23. Chiffres correspondants des exercices antérieurs

Certains chiffres correspondants des exercices antérieurs ont été reclassifiés pour se conformer à la présentation des états financiers pour l'exercice actuel.

# Annexe 1 : Ministère de la Santé et ministère des Soins de longue durée

Au 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

	Sommes à recevoir du Ministère au début de la période	Sommes dues au Ministère au début de la période	Produits reportés au début de la période	Fonds reçus (récupérés)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour l'acquisition d'immobilisations	Produits reportés à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère à la fin de la période	Sommes dues au Ministère à la fin de la période
<b>Exercices précédents</b>									
Planification de la capacité et analyses	-	2 921	-	-	(4 080)	-	-	(3 011)	1 852
Numérique	-	6 586	-	(4 112)	-	-	-	-	2 474
Hôpitaux et capital	(9 299)	150 767	-	19 201	(42 994)	-	-	(31 975)	149 652
Santé mentale et de lutte contre les dépendances	(9 645)	4 148	-	9 820	4 517	-	-	-	8 840
Partenariats stratégiques	-	4 096	1 575	-	(200)	-	1 375	-	4 096
Programmes de santé et prestation	(818 739)	3 538	-	765 261	123 810	-	-	-	73 870
Bureau du médecin hygiéniste en chef, Santé publique	-	116	-	-	-	-	-	-	116
Stratégies relatives au numérique et à l'analytique	(9 466)	10 519	-	3 070	2 717	-	-	(1)	10 950
Fonctionnement d'OTN	-	6 162	-	(1 729)	-	-	-	-	323
Stratégie de vaccination et performance	-	104	-	-	-	-	-	-	104
Fournisseurs de services de santé régionaux	(419 748)	60 917	235 088	1 498 469	(1 096 137)	-	-	-	273 774
<b>Exercice actuel</b>									
<b>Planification de la capacité et analyses</b>	-	-	-	<b>6 976</b>	<b>(15 668)</b>	-	-	<b>(9 163)</b>	<b>471</b>
Programme d'engagement communautaire pour les infirmières/infirmiers	-	-	-	1 200	(5 536)	-	-	(4 336)	-
ProfessionsSantéOntario	-	-	-	5 776	(5 305)	-	-	-	471
PSSP	-	-	-	-	(921)	-	-	(921)	-
Soins exemplaires en soins primaires	-	-	-	-	(2 200)	-	-	(2 200)	-
Programme de partenariat en matière d'Expérience d'exercice infirmier sous supervision	-	-	-	-	(281)	-	-	(281)	-
Remboursement temporaire des frais pour les infirmières et infirmiers formés à l'étranger et inactifs	-	-	-	-	(1 425)	-	-	(1 425)	-
<b>Hôpitaux et capital</b>	-	-	-	<b>2 474 596</b>	<b>(2 457 210)</b>	-	-	<b>(14 900)</b>	<b>32 285</b>
Activités relatives à l'accès aux soins	-	-	-	14 364	(14 120)	-	-	-	243

	Sommes à recevoir du Ministère au début de la période	Sommes dues au Ministère au début de la période	Produits reportés au début de la période	Fonds reçus (récupérés)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour l'acquisition d'immobilisations	Produits reportés à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère à la fin de la période	Sommes dues au Ministère à la fin de la période
Programme de soins de cancérologie	-	-	-	1 508 769	(1 496 337)	-	-	(14 410)	26 842
Programme de dépistage du cancer	-	-	-	82 196	(79 068)	-	-	-	3 128
Gestion centralisée des listes d'attente	-	-	-	24 050	(23 351)	-	-	-	699
CorHealth	-	-	-	7 852	(7 842)	-	-	-	10
Programme d'équipement médical de diagnostic (fonds pour les dépenses de capital)	-	-	-	34 506	(34 500)	-	-	-	6
Version électronique de l'Échelle canadienne de triage et de gravité	-	-	-	2 690	(2 543)	-	-	-	147
Réseau rénal de l'Ontario	-	-	-	728 966	(727 958)	-	-	-	1 008
Don et greffe d'organes et de tissus	-	-	-	59 160	(59 159)	-	-	-	1
Incitatifs pour infirmières et infirmiers	-	-	-	334	(297)	-	-	-	37
Surrey Place (syndrome d'alcoolisation fœtale)	-	-	-	316	(316)	-	-	-	-
Criticall Ontario	-	-	-	9 115	(9 115)	-	-	-	-
Soins aux malades en phase critique Ontario	-	-	-	2 228	(2 074)	-	-	-	154
Rehabilitative Care Alliance	-	-	-	-	(490)	-	-	(490)	-
Groupe de travail sur une stratégie provinciale pour la vision	-	-	-	50	(40)	-	-	-	10
<b>Santé mentale et lutte contre les dépendances</b>	-	-	-	<b>148 553</b>	<b>(145 626)</b>	-	-	-	<b>2 927</b>
Nouveaux carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario du CAMH	-	-	-	7 850	(7 825)	-	-	-	25
Éducation préventive du CAMH	-	-	-	500	(500)	-	-	-	-
Soutien au système du CAMH	-	-	-	6 501	(6 452)	-	-	-	49
Thérapie cognitivo-comportementale sur Internet – COVID	-	-	-	11 350	(11 315)	-	-	-	35
Infrastructure numérique des données sur la santé mentale et les dépendances	-	-	-	5 300	(5 134)	-	-	-	166
Soutien de travailleurs aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances	-	-	-	4 075	(4 075)	-	-	-	-
Ententes de transferts de paiements de services de santé mentale et de lutte contre les dépendances	-	-	-	21 837	(21 687)	-	-	-	150
Cliniques de santé mentale mobiles	-	-	-	4 387	(4 387)	-	-	-	-

	Sommes à recevoir du Ministère au début de la période	Sommes dues au Ministère au début de la période	Produits reportés au début de la période	Fonds reçus (récupérés)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour l'acquisition d'immobilisations	Produits reportés à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère à la fin de la période	Sommes dues au Ministère à la fin de la période
Développement du programme Psychothérapie structurée Ontario	-	-	-	32 500	(32 243)	-	-	-	257
Programme Psychothérapie structurée Ontario	-	-	-	28 900	(28 900)	-	-	-	-
Soins virtuels de lutte contre les dépendances	-	-	-	2 000	(2 000)	-	-	-	-
ConnexOntario	-	-	-	4 362	(4 362)	-	-	-	-
Accès provincial coordonné aux services de santé mentale	-	-	-	3 430	(3 430)	-	-	-	-
Prestation sécuritaire de services de santé mentale pour les Autochtones	-	-	-	6 206	(6 206)	-	-	-	-
Communauté de santé mentale	-	-	-	5 280	(3 085)	-	-	-	2 195
Outils habilitants des systèmes de santé mentale	-	-	-	4 075	(4 025)	-	-	-	50
<b>Partenariats stratégiques</b>	-	-	-	<b>153 817</b>	<b>(153 320)</b>	-	-	-	<b>498</b>
Programme Qualité des services de santé	-	-	-	28 867	(28 725)	-	-	-	142
Bureau de l'Ombudsman des patients	-	-	-	4 164	(4 164)	-	-	-	-
Opérations de Santé Ontario	-	-	-	2 321	(2 317)	-	-	-	4
Réseau ontarien des soins palliatifs	-	-	-	3 153	(3 004)	-	-	-	149
Mesures déclarées par les patients : chirurgie orthopédique	-	-	-	1 591	(1 589)	-	-	-	2
Initiatives de coordination régionale	-	-	-	<b>8 936</b>	<b>(8 936)</b>	-	-	-	-
Soutien aux opérations de coordination régionales	-	-	-	51 717	(51 718)	-	-	-	-
Soutien aux opérations de coordination régionales – Services partagés	-	-	-	31 513	(31 312)	-	-	-	201
Paiements de transferts des équipes Santé Ontario	-	-	-	21 555	(21 555)	-	-	-	-
<b>Programmes de santé et prestation</b>	-	-	-	<b>1 130 618</b>	<b>(1 181 398)</b>	-	-	<b>(222 452)</b>	<b>171 672</b>
Numérisation du réseau provincial de diagnostic	-	-	-	15 503	(11 368)	-	-	-	4 135
Volumes d'examens génétiques	-	-	-	53 777	(52 397)	-	-	-	1 380
Programme de financement des nouveaux médicaments	-	-	-	626 473	(848 925)	-	-	(222 452)	-
Volumes de tests, supervision, tests mobiles	-	-	-	418 039	(266 798)	-	-	-	151 241

	Sommes à recevoir du Ministère au début de la période	Sommes dues au Ministère au début de la période	Produits reportés au début de la période	Fonds reçus (récupérés)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour l'acquisition d'immobilisations	Produits reportés à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère à la fin de la période	Sommes dues au Ministère à la fin de la période
Fournitures de tests de dépistage de la COVID-19 du Réseau universitaire de santé	-	-	-	14 759	-	-	-	-	14 759
Génétique	-	-	-	2 067	(1 910)	-	-	-	157
<b>Bureau du médecin hygiéniste en chef, Santé publique</b>	-	-	-	<b>488</b>	<b>(486)</b>	-	-	-	<b>2</b>
Programmes de promotion de la santé : Programme pour la lutte contre le tabagisme chez les peuples autochtone	-	-	-	488	(486)	-	-	-	2
<b>Stratégies relatives au numérique et à l'analytique</b>	-	-	-	<b>462 797</b>	<b>(457 551)</b>	<b>(5 212)</b>	-	<b>(4 717)</b>	<b>4 612</b>
Clinical System Challenge Fund (fonds d'assistance au système clinique)	-	-	-	4 390	(4 282)	-	-	-	108
Vaccination COVaxON	-	-	-	429	(235)	-	-	-	194
Numérique – programmes de dossier médical électronique et de visualiseurs cliniques pédiatriques	-	-	-	28 925	(28 925)	-	-	-	-
Répertoire numérique des médicaments	-	-	-	1 768	(1 702)	-	-	-	66
Échange de renseignements numériques sur la santé (ERNS)	-	-	-	6 200	(6 120)	-	-	-	80
Identité numérique	-	-	-	6 224	(6 224)	-	-	-	-
Cybersanté – capital	-	-	-	5 215	-	(5 212)	-	-	3
Cybersanté – fonctionnement	-	-	-	211 580	(211 541)	-	-	-	38
Projets à frais recouvrables du ministère de Cybersanté	-	-	-	6 196	(7 867)	-	-	(1 671)	-
Dossier d'évaluation intégré	-	-	-	6 613	(6 596)	-	-	-	17
Prise de rendez-vous en ligne	-	-	-	6 727	(6 462)	-	-	-	265
Plateforme ontarienne des données sur la santé (PODS)	-	-	-	-	(3 046)	-	-	(3 046)	-
Réseau Télémédecine Ontario (OTN) – services de soutien essentiels, programmes de soins virtuels et prestation des technologies, circuits réseau et centre de données, hébergement dans le nuage, TéléAVC	-	-	-	26 832	(26 691)	-	-	-	3
Gestion du volet de financement du portail pour les patients	-	-	-	10 900	(10 554)	-	-	-	346
Initiatives régionales de coordination numérique	-	-	-	3 734	(3 640)	-	-	-	94

	Sommes à recevoir du Ministère au début de la période	Sommes dues au Ministère au début de la période	Produits reportés au début de la période	Fonds reçus (récupérés)	Sommes comptabilisées à titre de produits	Sommes utilisées pour l'acquisition d'immobilisations	Produits reportés à la fin de la période	Sommes à recevoir du Ministère à la fin de la période	Sommes dues au Ministère à la fin de la période
Centre régional de sécurité des opérations	-	-	-	10 500	(10 460)	-	-	-	40
Soutiens régionaux pour les services en ligne	-	-	-	23 604	(23 422)	-	-	-	182
SCOPE	-	-	-	6 000	(6 000)	-	-	-	-
Fonds du programme concernant les tests de changement	-	-	-	8 484	(7 787)	-	-	-	697
Document d'orientation clinique sur les soins virtuels	-	-	-	700	(536)	-	-	-	164
Normes de soins de l'Ontario	-	-	-	250	(250)	-	-	-	-
Santé 811	-	-	-	44 540	(43 968)	-	-	-	572
Projets de santé numérique stratégiques	-	-	-	4 900	(4 900)	-	-	-	-
Programmes de soins virtuels	-	-	-	18 300	(17 460)	-	-	-	840
Dossier médical complet pour les Ontariens	-	-	-	3 000	(2 814)	-	-	-	186
Consolidation du visualiseur clinique	-	-	-	12 300	(12 055)	-	-	-	245
Projet ontarien de coût par cas	-	-	-	2 982	(2 602)	-	-	-	380
Soins infirmiers en télémédecine	-	-	-	934	(892)	-	-	-	42
Conception du visualiseur de COVax	-	-	-	570	(520)	-	-	-	50
<b>Fonctionnement d'OTN</b>	-	-	-	-	<b>(138)</b>	-	-	-	-
Réseau Télémédecine Ontario (OTN) – services de soutien essentiels, programmes de soins virtuels et prestation des technologies, circuits réseau et centre de données, hébergement dans le nuage, TéléAVC	-	-	-	-	(138)	-	-	-	-
<b>Politiques stratégiques, planifications, services en français</b>	-	-	-	<b>36 800</b>	<b>(36 770)</b>	-	-	-	<b>30</b>
Communautés hautement prioritaires	-	-	-	25 000	(25 000)	-	-	-	-
Abris d'urgence en période de COVID	-	-	-	11 800	(11 770)	-	-	-	30
<b>Fournisseurs de services de santé régionaux</b>	-	-	-	<b>30 678 566</b>	<b>(31 150 030)</b>	-	<b>171 203</b>	<b>(847 274)</b>	<b>204 608</b>
Fournisseurs de services de santé régionaux	-	-	-	30 678 566	(31 150 030)	-	171 203	(847 274)	204 608
<b>Total général</b>	<b>(1 266 897)</b>	<b>249 874</b>	<b>236 663</b>	<b>37 383 191</b>	<b>(36 610 564)</b>	<b>(5 212)</b>	<b>172 578</b>	<b>(1 133 493)</b>	<b>943 156</b>

## Annexe 2 : Ombudsman des patients

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

(en milliers de dollars)

Charges d'exploitation par article	Budget 2023	Réel 2023	Réel 2022
Salaires et avantages	3 335	3 489	2 828
Coûts d'occupation	261	237	221
Acquisition de services	294	164	197
Acquisition de services	107	162	109
Autres charges d'exploitation	167	112	144
<b>Total</b>	<b>4 164</b>	<b>4 164</b>	<b>3 499</b>